



Les berceaux bois de nos produits sont par exemple valorisable énergétiquement.  
Nos autres emballages sont à jeter avec les déchets ménagers.



Les emballages de certains de nos produits peuvent faire l'objet d'une consigne de tri,  
Pour en savoir plus :  
[www.quefairedemesdechets.fr](http://www.quefairedemesdechets.fr)

